



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

LES NOUVELLES SUR LE TOGO EMERGENT

N° 55 DU 26 AOUT 2016

PRIX 250F CFA AFRIQUE / 1 EURO EUROPE



ENVIRONNEMENT

Le changement climatique un facteur majeur de déstabilisation et de migrations

Selon l'Internal Displacement Monitoring Center (IDMC), 1 personne déménage chaque seconde pour des raisons climatiques, entre 2008 et 2014, une moyenne annuelle d'environ 25 millions de personnes sont déplacées chaque année pour cause de catastrophes naturelles, dont plus de 80 % le sont en raison d'événements hydro-climatiques (tempêtes, inondations, érosion des côtes, etc.). Dans les années à venir, le changement climatique conduira à une dégradation des terres et à une raréfaction des ressources en eau. Les terres agricoles disponibles pourraient diminuer fortement d'ici à 2050, quand l'écart entre les besoins en eau et les ressources disponibles pourrait atteindre 40 % dans les deux prochaines décennies. D'ici à 2020,

P.2

Carton rouge aux pays retardataires à l'application du TEC de la CEDEAO



Aliko Dangote crée la banque la plus rentable au Nigéria



Les entreprises du secteur privé au Togo souffrent de la faiblesse du financement bancaire



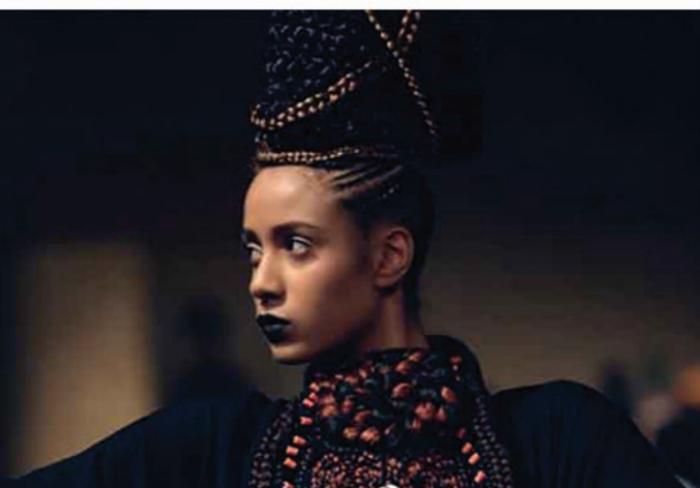
L'OTR innove la Télé-déclaration et le "Mobile payment"

S I C O B E



SALON INTERNATIONAL DES COSMETIQUES ET DE LA BEAUTE DE LOME
SICOBELOME

Du 15 au 19 Septembre 2016
Au Centre Togolais des Expositions
et Foires de Lomé (TOGO 2000)



ECO FLASH

Des jeunes encouragés et valorisés dans les associations de développement



Le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a remis le 18 août dernier à la maison des jeunes à Lomé, des chèques aux associations de jeunes, couplée de la remise de kits aux jeunes formés dans les différents centres de jeunes. Il s'agit d'encourager et valoriser les jeunes au sein des associations de développement et aussi leur permettre à s'entreprendre afin de contribuer au développement du pays. Le ministère avec la contribution de l'UNFPA a lancé un concours à l'endroit de jeunes associations porteuses de projets socioéconomiques. 6 associations jeunes ont été retenues dont 3 associations féminines et 3 associations masculines ont reçu de chèques respectivement de 1.300.000 FCFA, 1.100.000 FCFA et 960.000 FCFA pour les associations féminines et 1.200.000fcfa, 800.000 FCFA et 752.000 FCFA pour les associations masculines et des kits composés de matériels et équipements d'une valeur de 11 millions FCFA. La remise a été présidée par le ministre de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique et du représentant résident de l'UNFPA.

ECONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Directeur de Publication

Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction

Joseph
Ghislain
Raïssa

Infographie

Katherin AFANOU-A.
(228) 92 10 17 99

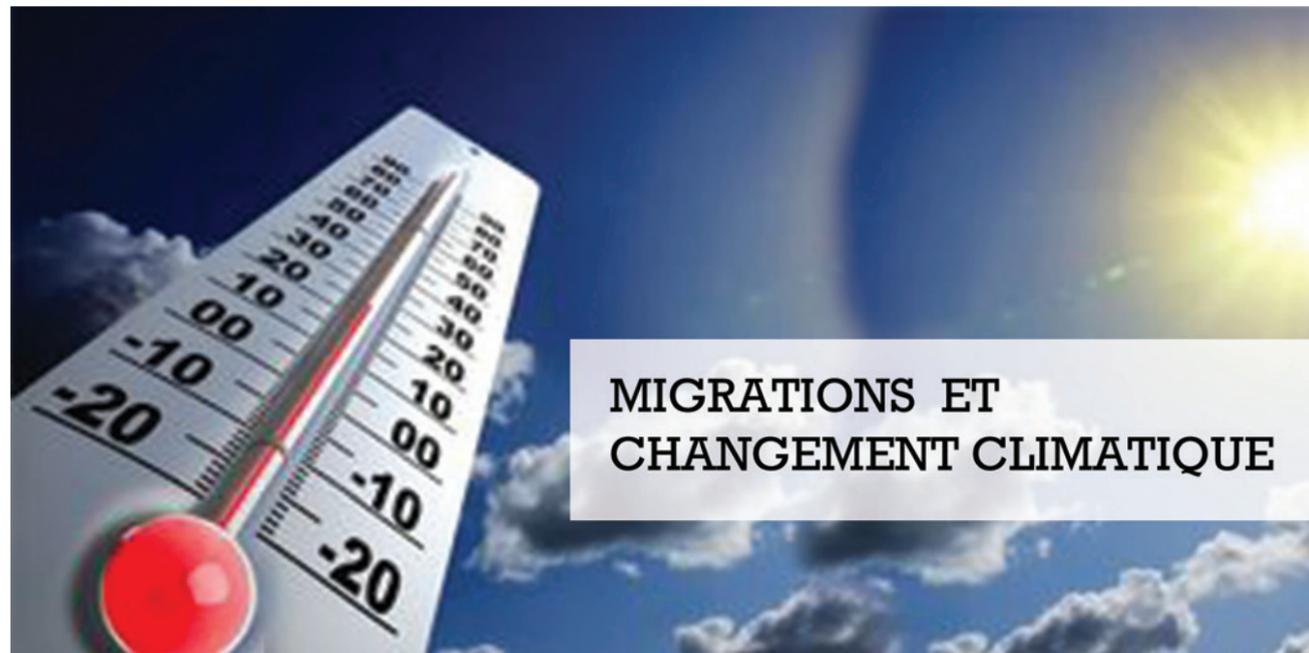
Imprimerie
La Colombe

Copyright

Welgrafstudio Aout 2016

Changement climatique et migrations

Le changement climatique un facteur majeur de déstabilisation et de migrations



MIGRATIONS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Estimations et prévisions des migrations environnementales dans le monde

Cyclones tropicaux, fortes pluies et inondations, sécheresses et désertification, élévation du niveau de la mer sont les phénomènes naturels qui entraînent de nos jours sur la planète terre de nombreux déplacements des populations. C'est pourtant le nouveau défi majeur lié à la politique de migration pour la communauté internationale d'où le nouveau concept les changements climatiques liés à la migration. Les migrations environnementales et climatiques sont des déplacements de population, temporaires ou définitifs, causés par des changements environnementaux ou climatiques. Son impact sur les flux migratoires fait l'objet d'une attention croissante, aussi bien de la part des gouvernements que des chercheurs. Selon l'Internal Displacement Monitoring Center (IDMC), 1 personne déménage chaque seconde pour des raisons climatiques, entre 2008 et 2014, une moyenne annuelle d'environ 25 millions de personnes sont déplacées chaque année pour cause de catastrophes naturelles, dont plus de 80 % le sont en raison d'événements hydro-climatiques (tempêtes, inondations, érosion des côtes, etc.). Dans les années à venir, le changement climatique conduira à une dégradation des terres et à une raréfaction des ressources en eau. Les terres agricoles disponibles pourraient diminuer fortement d'ici à 2050, quand l'écart entre les besoins en eau et les ressources disponibles pourrait atteindre 40 % dans les deux prochaines décennies. D'ici à 2020, 60 millions de personnes pourraient migrer des parties dégradées de l'Afrique sub-saharienne vers l'Afrique du Nord et l'Europe. La question climatique devrait être un facteur majeur de déstabilisation et de migrations dans le siècle en cours.

Un phénomène présent au Togo

Ce phénomène n'est pas étranger au Togo. Courant 2007, 2008, 2010, le Togo a subi de graves inondations suite à des pluies diluviennes qui se sont abattues sur tout le pays causant de nombreux dégâts : champs et cultures ravagés, villages détruits, nombreuses habitations disparues, ponts effondrés... et des déplacements massifs. On dénombre 40 000 personnes sinistrées qui ont été déplacées dont certains logés dans des centres d'accueils (Agoe Logopé Kossigan). L'autre danger qui profile à l'horizon sont les effets de l'érosion côtière qui affecte les populations riveraines en bordure de mer. De nombreux villages bâtis le long du littoral togolais sont menacés de disparition d'ici une quinzaine d'années. Le village Agbavi situé à une vingtaine de kilomètres de Lomé la capitale, est l'un des cas palpables. Selon les experts, si rien n'est fait pour stopper le réchauffement des océans, de nombreux villages bâtis le long de la côte vont disparaître d'ici 2030 puisqu'il est démontré que la mer avance de 11 à 12 mètres par an.

Les approches théoriques de la migration climatique

Prenant conscience de ces déplacements abusifs des populations, les questions migratoires sont traitées dans les hautes instances du monde. En 1993 à l'initiative de l'Autriche et de la Suisse, le Centre international pour le développement des politiques migratoires (International Centre for Migration policy development – ICMPD) a été fondé dont l'objectif est d'offrir un mécanisme de support de consultations informelles et d'apporter une expertise et des services dans le paysage émergent de coopération multilatérale sur les questions relatives aux migrations et à l'asile. L'une des plus importantes réalisations du centre dans le domaine de la migration est la promotion de la coopération sous forme de « dialogues migratoires » dans l'objectif de profiter des opportunités résultants de la situation migratoire actuelle et d'élaborer des politiques tournées vers l'avenir. Partout dans le monde l'ICMPD renforce la coopération en matière de migration. Plus précisément en Afrique, le centre intervient dans les questions migratoires à travers l'initiative Migration EU expertise (MiEUx) conjointement financée par l'Union Européenne (UE). L'action de Mieux est de contribuer au développement du dialogue et de la consultation afin d'améliorer l'action et la coopération, à la fois au niveau national et sein des pays d'Afrique de l'Ouest, sur les questions liées à la migration, au changement climatique et aux problèmes environnementaux; « Nous soutenons les pays africains de l'ouest au niveau national et régional pour renforcer leur capacité à gérer la migration environnementale grâce au développement de mesures concrètes (via la promotion de la migration en tant que stratégie d'adaptation », a indiqué Naozad Hodiwala, chargé de Projet, ICMPD/Programme Mieux. Dans cet optique qu'en 2014, le gouvernement togolais à l'instar du Bénin et de la Guinée-Bissau a fait une demande à l'équipe de Mieux enfin de pouvoir créer une plateforme de discussion et d'échange sur les stratégies, meilleures politiques et mesures politiques en matière de traitement et de gestion des défis liés à la migration, au changement climatique et à l'environnement. Après une large consultation ouest africaine en 2015 à laquelle les 08 états de l'Uemoa étaient présents, il était question de pouvoir appréhender le lien entre le

ECONOMIE**Les défis de croissance économique****Comment l'Afrique se porte-elle?****Aliko Dangote crée la banque la plus rentable au Nigéria**

Le milliardaire nigérian Aliko Dangote a officiellement lancé, le 15 août, la première banque entièrement digitale au Nigeria en vue de bancariser plus de 40 millions de personnes exclus du système bancaire traditionnel. Baptisée SunTrust Bank, cet établissement a déjà reçu une licence de banque universelle de la part de la Banque centrale du Nigeria. La nouvelle banque, dont le siège est basé à Lagos, va distribuer ses produits à travers des canaux électroniques comme le téléphone mobile et internet. Selon Aliko Dangote ces canaux de distribution innovants vont permettre à SunTrust Bank de devenir la banque la plus rentable dans le pays grâce à des frais généraux inférieurs à ceux des autres établissements. «SunTrust Bank est parti du constat selon lequel l'ancien modèle de l'expansion des banques par l'intermédiaire d'un réseau de succursales est coûteux est obsolète. Vous pouvez désormais réaliser vos opérations bancaires à partir de chez vous en économisant ainsi temps et argent», a-t-il déclaré. La nouvelle Banque vise un portefeuille clients de 40 millions de Nigériens non bancarisés. Avec une fortune estimée actuellement à 13 milliards de dollars, Aliko Dangote est l'homme le plus riche d'Afrique, selon le dernier classement des milliardaires dans le monde publié par le magazine américain Forbes.

Carton rouge aux pays retardataires à l'application du TEC de la CEDEAO

Réunis à Dakar le jeudi 18 août dernier, les ministres de l'Economie et des Finances des Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), se sont penchés sur la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de son organisation et de son impact sur les économies de la région. Au cours de cette rencontre, il a été question d'examiner le rapport de l'état d'application du TEC/CEDEAO dans les Etats membres et ceux des 56e et 57e réunions du comité technique Commerce, Douanes et Libre Circulation de l'organisation. « Du rapport sur l'état d'application du TEC/CEDEAO, il ressort que la Guinée-Bissau commencera l'application du TEC à partir du 1er septembre 2016, tandis que la Guinée, la Gambie, le Liberia et la Sierra-Léone ont laissé entendre que des diligences sont faites pour assurer la mise en œuvre du TEC à partir du 1er janvier 2017». Face à cette situation, ces argentiers ont exhorté les Etats membres à redoubler d'efforts afin que le tarif régional devienne une réalité dans l'espace communautaire. Aussi, le grand bémol par rapport à l'application du TEC est que certains pays sont encore à la traîne. « Nous notons, avec préoccupation, qu'à ce jour, six Etats manquent encore à l'appel. Il s'agit du Cap Vert, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria et de la Sierra Leone. Si les motifs évoqués pour la non mise en vigueur du TEC sont justifiés, il n'en demeure pas moins que notre espace communautaire ne saurait s'accommoder d'une telle situation pendant longtemps », a fait savoir Marcel De Souza, le président de la Commission de la CEDEAO. Il a été rappelé que l'intérêt du TEC est devenu un instrument pour les finances publiques des Etats membres en expliquant « qu'il ressort des différentes missions d'évaluation que les recettes douanières sont en nette amélioration dissipant ainsi les appréhensions négatives du TEC sur les économies ouest-africaines ». Pour rappel, le TEC/CEDEAO a été adopté en janvier 2006, mis en œuvre en décembre 2014 et est entré en vigueur en janvier 2015.

Trois nouvelles licences à attribuer aux FAI (fournisseurs d'accès à internet) au Togo

Au conseil des ministres du 25 août 2016, le gouvernement a annoncé l'attribution des licences 4G aux opérateurs Togo Cellulaire et Moov. Des discussions vont s'engager rapidement. Poursuivant l'objectif de faire de notre pays un Hub numérique dans la sous-région et dans la logique d'assurer la disponibilité de l'internet à haut débit et d'en faire un bien de grande consommation, le Togo va engager des négociations avec les opérateurs de mobiles du Togo pour l'attribution des licences 4G. L'octroi de cette licence 4G devrait permettre d'accélérer la baisse des prix, améliorer la qualité de service et la disponibilité de l'internet haut débit sur le plan national. Il est aussi question de l'attribution de licences à des fournisseurs d'accès internet au Togo. Pour accompagner les grands projets en cours d'exécution en vue de l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de la connexion internet dans notre pays, entre autres, la construction d'un data center, la mise en place d'un point d'échange internet, la construction d'un réseau de fibre optique de 140 kms reliant plus de 450 structures, la mutualisation des efforts de Togo Telecom et de Togo cellulaire. Le conseil a instruit le ministre des postes et de l'économie numérique d'envisager l'attribution, par appel d'offres, de trois (03) nouvelles licences à des fournisseurs d'accès internet au Togo. L'arrivée de ces nouveaux opérateurs permettra de renforcer la concurrence, d'améliorer la qualité de service internet et de baisser sensiblement les coûts

Nairobi accueille la TICAD VI les 27 et 28 août prochains

La 6e édition de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD VI) se déroulera à Nairobi (Kenya) les 27 et 28 août prochains. Ce sommet sera le premier à être organisé sur le sol africain. Pour les organisateurs, la TICAD VI marquera une nouvelle phase dans les relations entre le Japon et l'Afrique car elle offrira aux gouvernements africains et japonais l'occasion de renforcer et de renouveler leur partenariat. Au cours de ces assises, les participants vont se pencher sur trois thèmes prioritaires qui sont : la promotion d'une transformation économique et structurelle par la diversification économique et l'industrialisation ; la

promotion d'un système de santé résilient pour une meilleure qualité de vie ; et la promotion de la stabilité sociale pour une prospérité partagée. Plus de 100 entreprises japonaises, une vingtaine de dirigeants africains, des organisations internationales et régionales et d'autres acteurs du développement sont attendus à cette conférence. Le gouvernement japonais allait annoncer l'octroi de financements de 60 projets d'infrastructures en Afrique lors de la TICAD VI. Instaurée en 1993 par le gouvernement japonais comme instrument consacré au développement africain, la TICAD est devenue l'un des principaux forums internationaux dédiés au développement de l'Afrique.

Ethiopian Airlines lance le premier Airbus A350 africain sur la ligne de Londres Heathrow

Ethiopian Airlines a lancé le 14 août 2016, le premier Airbus A350 XWB d'Afrique sur la ligne de Londres Heathrow. Elle a également réceptionné son deuxième Airbus A350 le 16 août à Addis-Abeba. Les passagers d'Ethiopian sont maintenant en mesure de profiter des caractéristiques exceptionnelles de cet appareil ultra-moderne, avec la dernière génération d'écrans tactiles personnels haute définition et une plus grande sélection de films, de séries télévisées et de radios. Ils bénéficient de vols quotidiens, sans escale entre Heathrow et Addis-Abeba, avec des correspondances fluides vers 51 destinations sur le continent africain. Ils pourront également profiter de sièges et de fenêtres plus larges, du niveau de bruit le plus bas parmi les bimoteurs, d'une technologie de climatisation de pointe et d'un éclairage d'ambiance LED complet, autant d'avancées qui améliorent le confort et réduisent les effets du décalage horaire après un long vol. La cabine classe affaires, « Cloud 9 », est équipée de 30 sièges, entièrement inclinables dans une configuration

2x2x2, offrant un confort supérieur et plus d'intimité privé pour ses voyageurs privilégiés. La classe économique dispose de 313 sièges confortables dans une configuration 3x3x3. L'A350 XWB est l'un des avions les plus confortables, les plus innovants technologiquement et les plus économes en carburant sur le marché aujourd'hui, offrant des niveaux exceptionnels de luxe et de fiabilité combinés avec les dernières technologies pour une expérience totalement unique pour le passager. La technologie innovante de l'A350 XWB améliore également les performances opérationnelles de l'appareil. Son fuselage révolutionnaire et ses systèmes simplifiés ont optimisé la consommation de carburant, les coûts d'entretien et la fiabilité, et ses moteurs ont les plus faibles émissions de dioxyde de carbone de toute la catégorie. Ethiopian a commandé 14 Airbus A350 et a reçu son deuxième appareil le 16 août, apportant encore davantage de confort à ses clients.

Dangote envisage une cimenterie en Côte d'Ivoire pour un coût de 150 milliards de FCFA

Le tycoon nigérian, propriétaire du groupe Dangote et première fortune d'Afrique, Aliko Dangote se rendra à Abidjan début septembre pour rencontrer le président ivoirien Alassane Ouattara. Cette visite s'inscrira dans le cadre de son projet de construction d'une cimenterie en Côte d'Ivoire, annonce le groupe. Cette usine qui nécessitera un investissement d'un montant de 150 milliards de FCFA, sera érigée dans la localité d'Attinguié, à 30 km d'Abidjan, sur une superficie d'environ 50 hectares. Elle devrait entraîner la création de 2000 à 3000 emplois directs et indirects. Cette cimenterie sera identique et fonctionnera dans les mêmes proportions que celle d'Ibese au Nigeria qui produit 44 millions de tonnes de ciment par an, dispose de technologies ultra-modernes et respecte les exigences écologiques et environnementales. Le groupe a également annoncé que le ciment qui sera produit en Côte d'Ivoire sera « de meilleure qualité et à coût réduit en comparaison à ce qui est vendu actuellement sur le marché ivoirien ».

changement climatique et la migration et d'adopter les meilleures stratégies tant sur le plan national que de la sous-région dans la gestion de ces migrations surtout en ce qui concerne le déplacement dans l'installation et la réinstallation, de la réinsertion sociale de ces personnes déplacées suite aux effets du changement climatique. Un document sous régional représentant un outil utile devait être mise en place pour améliorer la compréhension de la migration environnementale en Afrique de l'ouest en identifiant les problèmes liés à cette migration environnementale tout en suggérant les réponses opérationnelles adaptées.

Politiques publiques formulées

Aucun pays, qu'il soit à bas ou hauts revenus, ne peut prétendre échapper aux conséquences du changement climatique ; Les migrations climatiques pénalisent le développement, mettent sous pression les infrastructures et les services et augmentent le risque de conflits. Chaque Etat sera amené à y apporter des réponses. A cet effet, le Togo a organisé sa consultation nationale axée sur la migration dans le contexte des dégradations environnementales et des impacts du

changement climatique le 17 au 19 août 2016 qui se situe dans la logique de la première consultation sous régionale. « Il est important sur le plan national de mettre ensemble les acteurs (les ministères, la société civile) qui interviennent sur les questions des réductions des catastrophes, de migration pour réfléchir à la meilleure façon de gérer la migration sur le plan nation en tenant », a expliqué Bawoumond Babake, Chargé d'études à la coordination, unité de gestion et de coordination des programmes. Le Togo a eu à partager les expériences de Bangladesh et de l'Inde comme les pays où il y a des bonnes pratiques de la stratégie nationale sur la gestion des catastrophes et le déplacement interne lié au changement climatique. « A l'issue de la consultation, il y a un engagement qui s'est prononcé par la mise en place d'une plateforme de réflexion sur les migrations liées aux changements climatiques dont les activités verront le jour dans les jours à venir. Les actions qui vont naître pourront aider tout le gouvernement d'intégrer les thématique dans les politiques de développement dans les prochaines années en vue de trouver une solution durable aux personnes affectées », a signifié Bawoumond Babake. Le Togo par une volonté

politique doit intégrer les questions liées à la migration, au changement climatique et à l'environnement dans sa nouvelle Politique Nationale de Développement (PND). Lorsque les phénomènes migratoires constituent une partie de l'adaptation au changement climatique, des politiques publiques d'accompagnement doivent venir faciliter le mouvement. Il est à remarquer que la migration climatique tombe aujourd'hui dans un vide juridique et institutionnel, tant au niveau national qu'international alors que le droit fait une distinction entre réfugiés et immigration régulière, les migrants climatiques forcés passent à travers les mailles de ce filet. Un autre élément qui contribue à la mauvaise prise en compte des réfugiés climatiques est qu'ils sont souvent amenés à migrer au sein même de leur propre pays plus de 90% des déplacements de population induits par le changement climatique entrent dans cette catégorie. Le statut quo est tel que les réfugiés climatiques n'ont toujours pas de place bien définie dans le système international. Les institutions internationales doivent prendre en compte le statut des migrants climatiques forcés.

G. Joseph

Les performances de l'OTR toujours au-delà des objectifs assignés



110% et 107% malgré les défis et contraintes liés à la mise en route des réformes. « Plus de deux ans et demi d'activités après, le bilan est plus que satisfaisant et l'OTR dans sa politique de transparence », annoncent les responsables de l'OTR. La création de l'OTR a débuté en 2014, avec la fusion de certains services (administration, communication, finances, anticorruption, services informatiques, ressources humaines, audit et services aux contribuables) qui sont devenus communs aux douanes et aux impôts. La fusion de ces services a fortement réduit les doublons administratifs, tout en affaiblissant sensiblement les effets de la « loi des rendements décroissants ».

forme d'exonérations, de chèques trésor (dépenses fiscales) auxquels s'ajoutent les prélèvements opérés sur les recettes fiscales pour subventionner les produits pétroliers (Soutien à la politique pétrolière- SPP-). Entre 2013 et 2015, les recettes budgétaires liquides ont connu un taux d'accroissement substantiel de 44,1%. On note une hausse desdites recettes de 26,6% entre 2013 et 2014.

La tendance haussière des recettes liquides se confirme au cours des premiers semestres.

De 2013 à 2016, les recettes budgétaires liquides recouvrées au cours des premiers semestres dégagent un taux d'accroissement de 51,2%. A l'analyse de l'environnement des activités de l'OTR, à l'évidence que ces performances ont été possibles grâce : à la rigueur dans le processus de collecte des recettes ; aux différentes réformes visant à rendre des services de qualité aux contribuables ; aux mesures prises pour sécuriser la collecte des recettes à travers notamment la collecte des recettes par les banques ; le renforcement du contrôle fiscal et de l'analyse des risques ; à la lutte engagée contre la fraude et la corruption ; à la communication et à la sensibilisation des contribuables ; à la collaboration des contribuables et des partenaires.

Crée pour rationaliser les recettes de l'Etat, l'Office togolais des recettes (OTR), annonce en hausse ses recettes de 32,5% sur la période 2013-2016 en se référant aux recettes collectées au cours des premiers semestres. Si le taux d'accroissement des recettes entre 2013 et 2014 a été de 13,5%, la hausse enregistrée entre 2014 et 2015 est de 12,7%. En 2015 l'OTR faisait une recette plus de 500 milliards FCFA contre 458 milliards FCFA en 2014 pour sa première année d'activité, une augmentation de 54,3 milliards par rapport à 2013 atteignant ainsi l'objectif fixé par le gouvernement. En effet, par rapport aux objectifs de 2014 et 2015, il a enregistré respectivement des taux de réalisation de

Les recettes liquides de plus en plus importantes

Les recettes budgétaires liquides sont en nette évolution entre 2013 et 2015. Sous le vocable de recettes liquides, il faut entendre la part des recettes recouvrées qui sont susceptibles d'être utilisées effectivement pour faire face aux dépenses de l'Etat. En d'autres termes, c'est la différence entre les recettes brutes recouvrées et les recettes non liquides. Sont considérées comme recettes non liquides, l'ensemble des recettes qui échappent aux caisses de l'Etat suite aux avantages fiscaux accordés par l'Etat à certains contribuables sous

« Assibi et Salifou, la première fois », l'histoire de la santé sexuelle et reproductive des jeunes



L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) en collaboration avec l'Association Togolaise pour le bien-être Familial (ATBEF) a lancé le 24 août 2016 à Lomé, le projet Agir pour la Planification Familiale (Agir PF) intitulé « la bande dessinée « Assibi et Salifou, la première fois ». Cette bande dessinée humoristique et amusante traite du sujet

sur la santé sexuelle et reproductive qui affecte la tranche des jeunes et adolescents togolais à moins de 25 ans dont la proportion tourne autour de 60% de la population. « Assibi et Salifou, la première fois » sera distribuée gratuitement à hauteur de 15 000 exemplaires et à raison de 5000 par séries sur toute l'étendue du territoire mais aussi dans les pays de mise en œuvre du projet Agir PF (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et Niger). « Il est important d'éveiller la conscience des jeunes sur la responsabilité qu'exige la pratique sexuelle car elle est de nature à réduire considérablement les risques liés aux grossesses précoces, particulièrement en milieu scolaire, ainsi que les risques de contamination par les maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA », a indiqué l'ambassadeur des USA au Togo. Ce projet a démarré en collaboration avec le Mouvement d'Action des jeunes (MAJ) d'ATBEF. Au Togo, les adolescents de 10 à 24 ans représentant 30,7 % de population togolaise dont le taux de

femmes urbaines âgées de 15-19 ans ayant déjà des enfants s'élève à 20%. « Nous avons fait une étude de base auprès des centres de prestations à Lomé, Sokodé et Kara et nous nous sommes rendus compte que moins de 1% des formations sanitaires offre actuellement des services adaptés pour les jeunes (les services de la santé de la reproduction et de planification familiale). Ce qui veut dire que les jeunes n'ont pas accès au service et il y a très peu d'information disponible sur leur santé sexuelle et reproductive. Il est donc important de résoudre ces deux problèmes liés aux services et à l'information). La création de cette bande dessinée sera le plus informative possible sur la santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et jeunes », Rouguiatou Diallo, la Coordinatrice Agir PF. « Assibi et Salifou ; la première fois » se présente en trois volumes dont le premier volume vient d'être lancé. Les deux autres volumes s'en suivront plus tard.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf : Travaux de construction et de réhabilitation de pistes rurales dans les régions : Centrale, Kara, Maritime, Plateaux, Savanes dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)

1. Le Programme des Nations Unies (PNUD) pour le développement - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour la réalisation des travaux de construction/réhabilitation de pistes rurales y compris les ouvrages

d'accompagnement dans les cinq régions du Togo : Centrale, Kara, Maritime, Plateaux, Savanes. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante

1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

2. Les lots pour les travaux de construction/réhabilitation sont organisés ainsi qu'il suit :

AO/PUDC/001A/08/2016 : Région CENTRALE

Trois (03) lots indépendants

Lot 1: Kousountou - Balanka - Fre Bénin : 19 km

Lot 2: Balanka - Kouloumi: 18,20 km

Lot 3: Tchamba - Krikri - Kazakalé - Fré Bénin : 31 km

AO/PUDC/001B/08/2016 : Région de la KARA

Quatre (04) lots indépendants

Lot 1: Alloum - Broukou - Namon : 20 km

Lot 2: Namon - Guérin Kouka: 25 km

Lot 3: Guérin Kouka - Kidjaboum : 20 km

Lot 4: Kidjaboum - Katchamba : 14,7 km

AO/PUDC/001C/08/2016 : Région MARITIME

Quatre (04) lots indépendants

Lot 1: Davié (RN 1) - Assomé - Noépé (RN 5): 24 km

Lot 2: Assahoun (RN 5) - Gapé Kpédzi : 15 km

Lot 3: Gapé Centre - Agbélouvé (RN 1) : 10 km

Lot 4: Agbélouvé (RN 1) - Zafi - Ahépé (RN 4): 28 km

AO/PUDC/001D/08/2016 : Région des PLATEAUX

Quatre (04) lots indépendants

Lot 1: Kamina-Wadanyi-Kpalavé-Ayagba-Kotora-Kougnohou PK 00 au PK 21+500: (21,5 km)

Lot 2: Kamina-Wadanyi-Kpalavé-Ayagba-Kotora-Kougnohou du PK 21+500 AU PK 43 + 00 (21,5 km)

Lot 3: Wadanyi-Kabanyi: 10 km

Lot 4: Sérégbéné-Danyigan, Jonction Kpalavé-Kotora: 14 km

AO/PUDC/001E/06/2016 : Région de SAVANES

Cinq (05) lots indépendants

Lot 1: Tandjouaré - Bogou - Yembour - Fré Ghana : 21 km

Lot 2: RN-1 - Nano - Doré (12 km) + Bogou - Nano (9 km) : 21 km

Lot 3: Doré - Dassoute - Warkambou - Frontière Ghana : 27 km

Lot 4: Dapaong - Karsome - Yanyane - Lotougou : 25 km

Lot 5: Sintoti - Biankouri - RN1 : 20 km

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots. Un soumissionnaire peut être attributaire de 2 deux lots au maximum par région sans dépasser quatre lots sur l'ensemble des régions.

3. La durée des travaux est estimée entre six et neuf mois.

4. Toutes les conditions/exigences des cinq (5) Appels d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers

accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 6 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions

particulières des appels d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la capacité technique de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;
- voir les DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

5. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 10 Août 2016 à l'adresse suivante :

<http://procurement-notice.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception
40, Avenue des Nations Unies
Lomé, Togo
Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08
Fax: +228 22 21 16 41

6. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

AO/PUDC/001A/08/2016 : Région CENTRALE. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région CENTRALE dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001B/08/2016 : Région de la KARA. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région de KARA dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001C/08/2016 : Région MARITIME. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région MARITIME dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001D/08/2016 : Région des PLATEAUX. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région des PLATEAUX dans le cadre du PUDC.

AO/PUDC/001E/08/2016 : Région de SAVANES. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région des SAVANES dans le cadre du PUDC.

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 09 septembre 2016 à 10h 00mn TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

7. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

8. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est septembre 2016

PUBLI REPORTAGE

La 5^e édition Sialo: Un véritable succès !

La 5^e édition du Salon International de l'Agriculture et Agroalimentaire de Lomé (SIALO) a été une réussite pour les acteurs de l'Agroalimentaire participants. Durant, le salon un accent particulier a été mis sur la promotion des filières ananas et soja qui représentent des filières de croissance économique au Togo. A la 4^e journée du Salon, a eu lieu une séance d'information entre les différents exposants pour échanger sur les opportunités d'un Salon. Les participants ont été instruits sur les différents salons internationaux de l'Agroalimentaire en Afrique

et en France afin de profiter de ces opportunités pour faire la promotion de leurs affaires. Pendant la Nuit du SIALO, trois étudiants togolais en Master dont la 1^{ère} une fille, ont été récompensés pour le concours de l'Excellence qui a fait l'innovation de cette édition. Quatre autres lauréats ont reçu le prix du concours de l'innovation parmi les transformateurs togolais. Pour le Promoteur du SIALO, Daniel Attikpo, cette édition est une satisfaction. Il a donc convié les participants à mieux s'armer pour les éditions prochaines tout en remerciant les partenaires de cet événement et l'État togolais à

travers le ministère en charge de l'agriculture à travers un dîner d'adieu. Le salon a pris fin le dimanche 21 août par une remise d'attestation aux participants. Placé sous le thème «Financement des chaînes des valeurs agricoles», la 5^e édition du Salon a été couplée de la 2^e exposition de l'emballage et du packaging, vise à capitaliser les avancées au plan national dans le secteur de l'Agroalimentaire des pays participants et à instaurer un espace de concertation d'échanges et de savoir-faire sur la chaîne des valeurs.

Témoignage d'un acteur béninois

Délali Pamphile Adandotokpa : Chargé du mécanisme de financement agricole au programme agriculture de la Coopération Technique Belge (CTB) au Bénin



Délali Pamphile Adandotokpa
Participant

« Nous partons très satisfaits car les 2/5 des objectifs ont été atteints »

« Notre présence à ce salon est due à la motivation du promoteur du Sialo qui s'est rapproché de la Coopération Technique Belge (CTB) au Bénin en signifiant la pertinence de son projet, ce que les premiers responsables ont approuvés en faisant venir 6 participants béninois qui sont dans les filières du riz, maraichage et l'anacarde. La présence se motive par des relations à tisser de par leur marketing pour qu'ils commercialisent à bien leurs produits, il s'agit également du partage d'expériences avec les producteurs togolais pour l'amélioration de leur entreprise et

l'élargissement de leur marché avec d'autres pays présents au salon. Nous partons très satisfaits car les 2/5 des objectifs ont été atteints ; les contacts sont fructueux, les promesses d'affaires, la fourniture des intrants, l'assistance à la transformation, la collaboration entre l'Université de Lomé et l'une de nos participantes, le renforcement des capacités de ceux qui sont dans l'agroalimentaire, des accompagnements pour nos participants d'une société d'emballage béninoise que nous avons découvert par surprise au salon. Nous disposons des pistes d'adresses et nous espérons que tout cela portera des fruits à l'avenir. Nous sommes

également intéressés par la problématique de l'emballage. Il faut reconnaître que c'est l'emballage qui vend le produit sur le marché, et malgré sa qualité si l'emballage n'est pas présentable, n'attire pas, le client n'achète pas. Nos participants sont plus dans la transformation et par moment, ils sont obligés de faire le déplacement en chine pour la commande des emballages alors qu'au Sialo, comme je l'avais souligné, nous avons fait la découverte des béninois qui sont spécialisés dans toute sorte d'emballage, voilà ce qui nous faciliterait la tâche désormais et va réduire le coût de nos produits sur le marché ».

La fin de la 5^e édition du Salon International de l'Agriculture et Agroalimentaire de Lomé (SIALO) en quelques photos



DEVELOPPEMENT

Les entreprises du secteur privé au Togo souffrent de la faiblesse du financement bancaire

Des chefs d'entreprise, des Institutions de la République et l'administration publique, la Chambre du commerce et d'industrie du Togo, les banques, les assurances, les institutions de microfinance, la BCEAO et les partenaires techniques et financiers sont en symposium le 25 août 2016 à Lomé, autour du thème de la «problématique du financement bancaire des entreprises du secteur privé au Togo». Une initiative du ministère de l'Economie et des finances, à travers la Direction de l'économie, en collaboration avec le PNUD. Environ 300 participants y

sont attendus. L'objectif est de proposer des solutions aux contraintes de financement de l'activité économique au Togo, après avoir échangé sur l'implication de la faiblesse du financement bancaire des entreprises sur l'économie, identifié les raisons qui expliquent les difficultés de financement des entreprises par les banques. Des recommandations vont être formulées à l'endroit des différents acteurs impliqués en vue de renverser la faiblesse des emprunts bancaires dans le financement des investissements des entreprises.

La rencontre est un souhait des chefs d'entreprise de trouver des solutions adéquates à cette contrainte afin de permettre au secteur privé d'exploiter tout son potentiel et de contribuer davantage à la croissance économique. Le constat unanime ayant été fait que, de façon récurrente, les entreprises font face à des contraintes qui limitent leur niveau de production : difficultés financières, faiblesse de la demande et problèmes liés à la fiscalité.

L'OTR innove la Télé-déclaration et le "Mobile payment" : Deux nouveaux services au profit des contribuables



« Dans le souci permanent de faciliter les transactions aux contribuables, l'OTR vient de lancer deux nouveaux services à leur profit : il s'agit de la télé-déclaration et du « Mobile payment » (paiement mobile) », peut-on lire sur le site officiel de l'OTR. Ces innovations visent à minimiser substantiellement le temps de déclaration des impôts, en supprimant les longues files d'attente

et en réduisant le temps de déplacement. Parlant de la télé-déclaration, un tableau estimatif sur le site donne une idée du gain de temps moyen pour une opération ordinaire de déclaration et de paiement d'impôts : Ce cas pratique, qui n'est pas loin de la réalité, fait voir un gain de temps substantiel de 2H 40 minutes entre l'ancien et le nouveau système de déclaration lancé depuis le 1er mai 2016. Plusieurs étapes successives ont permis de rendre opérationnelle la télé-déclaration : La simplification des bordereaux de déclaration des impôts ce qui a permis de développer la première version de télé-déclaration. Après la prise en compte des amendements et suggestions d'amélioration, l'OTR a passé à l'étape de mise en ligne de la version de synthèse depuis le 1er mai 2016. Après la présentation de la version consensuelle aux partenaires, il a été procédé à la formation des agents de l'OTR puis à celle des contribuables. Comme perspectives pour cette réforme, l'office envisage d'inciter, à travers la communication, à l'utilisation du produit. La télé-déclaration sera le mode privilégié de déclaration pour les Grandes Entreprises. Ce service sera à moyen terme étendu aux Moyennes Entreprises puis généralisé à tous les contribuables à terme. Notons que la télé-déclaration

vient en prélude à la dématérialisation des procédures dans la perspective de la facilitation des échanges. En ce qui concerne le « Mobile payment », il s'agit d'un système de paiement direct et simplifié qui réduit les paiements en liquide ; ce qui sécurise les recettes et protège le contribuable d'éventuels faux frais. C'est un paiement à partir du téléphone mobile du contribuable qui, au préalable, prend soin de recharger son compte au niveau de l'opérateur de téléphonie mobile (Togo-Cellulaire). Comme étapes, l'OTR d'abord a procédé à des tests techniques qui se sont révélés concluants. Ensuite cinq (5) utilisateurs ont été sélectionnés pour des tests réels au Parc des Véhicules d'Occasion (PVO) du Port Autonome de Lomé, avec un résultat satisfaisant. Il faut préciser que le PVO a servi de centre pilote mais l'innovation s'étendra à termes à toutes les divisions des opérations douanières et au paiement de certains types d'impôts. Le mobile payment est un moyen de paiement adapté aux petits montants qui ne concerne pas par exemple l'achat de véhicules. Les contribuables sont invités à s'approprier ce mode de paiement, une fois opérationnel, qui leur fait gagner en célérité des opérations et qui garantit la traçabilité et la transparence dans les transactions.

Présidence de la Banque mondiale : Jim Yong Kim, candidat à sa propre succession

L'annonce de la candidature du Sud-Coréen intervient dans un contexte de contestation sur son programme de développement et sur le système de désignation des présidents de l'institution. Jim Yong Kim veut rempiler à la présidence de la Banque mondiale. L'institution de Bretton Woods, à laquelle il préside depuis 2012, a fait savoir son intention le 22 août dernier. L'Américain d'origine sud-coréenne dont le mandat prend fin le 30 juin 2017 devra alors sacrifier au processus de désignation qui permet à trois candidats d'être

inscrits sur une "short list". Cette opération débutera ce jeudi pour prendre fin le 14 septembre. Toutefois, la candidature de ce médecin de 56 ans ne fait pas l'unanimité, du reste au sein de son organisation. Certaines de ses réformes avaient soulevé le courroux du personnel de la Banque mondiale qui évoquait, par ailleurs, début août, une "crise de leadership" au sein de l'institution. En effet, un arrangement entre Américains et Européens a débouché sur le partage, entre les deux continents, de la direction des institutions de Bretton

Woods. On verra alors la présidence de la Banque mondiale revenir presque de façon automatique aux Américains et la direction du FMI aux Européens. Une donne qu'espèrent faire changer les pays émergents qui revendiquent plus de représentation à ces institutions. C'est d'ailleurs ce qui a justifié la candidature de Ngozi Okonjo-Iweala, la ministre des Finances du Nigeria, qui était opposée en 2012 à Jim Yong Kim.

Bill Gates pèse 90 milliards de dollars

Bill Gates caracole toujours en tête des hommes les plus riches de notre planète. Mieux sa fortune a augmenté de 6,2 milliards de dollars cette année. L'agence Bloomberg vient de publier un nouveau classement des personnes les plus riches du monde. En tête de ce classement, demeure Bill Gates, le fondateur de Microsoft. Un titre qu'il tient bien avec sa fortune estimée à 90 milliards de dollars. Bloomberg fait savoir que le magnat de l'informatique aurait accumulé 6,2 milliards de dollars depuis le début

de l'année. Un record ! Pour s'expliquer cette "performance" financière il faut chercher dans les investissements de Bill Gates dans les technologies et les services de l'eau, de l'hygiène et de l'énergie, mais aussi dans la compagnie ferroviaire canadienne. Mais pour Bloomberg, il n'y a nul doute que la principale cause de cette progression reste Microsoft, la société qu'il a fondée il y a 41 ans avec son ami Paul Allen. Sur les douze derniers mois, la valeur boursière de Microsoft a du reste progressé de 34 %.

Dans ce classement, Bill Gates est suivi de l'Espagnol Amancio Ortega, fondateur du groupe Inditex, qui détient notamment la chaîne de prêt-à-porter Zara avec une fortune évaluée à 72,7 milliards de dollars. Le rang d'homme le plus riche au monde est un titre auquel Bill Gates devrait à présent s'accommoder. De 1996 à 2007, il a occupé cette place, de même qu'en 2009, 2014 et 2015. A croire que sa philanthropie bien connue n'a pas grande incidence sur son portefeuille.

LE VORTEX
COMMUNIQUEZ AUTREMENT
REDEVELOPEZ VOTRE ENERGIE, AMELIOREZ VOTRE VISIBILITE

AGENCE DE CREATION ARTISTIQUE ET VISUELLE

DESIGN DEVELOPMENT - 3D - WEB SOLUTIONS - IMPRESSION

Welgraf
(228) 92 10 17 99 98 68 89 78



SICOBEBE



SALON
INTERNATIONAL
DES COSMETIQUES
ET DE LA BEAUTE DE LOME
SICOBEBE - LOME

Du 15 au 19 Septembre 2016
Au Centre Togolais des Expositions
et Foires de Lomé